

Publications de LA RÉVOLTE

Pierre KROPOTKINE

LA GRANDE
RÉVOLUTION

—◆—
Prix : 10 Centimes
—◆—

PARIS

Au Bureau de « LA RÉVOLTE »

140, Rue Mouffetard, 140

1893

Publication de LA REVOLTE

REVUE K. ROZOKIN

LA GRANDE

RÉVOLUTION

Paris - 10 Boulevard

1905
140 Rue de la Harpe

LA GRANDE
RÉVOLUTION

Publications de « LA RÉVOLTE »

PIERRE KROPOTKINE

LA GRANDE
RÉVOLUTION

—◆—
Prix : 10 Centimes
—◆—

PARIS

Au Bureau de « LA RÉVOLTE »

140, rue Mouffetard, 140

1893

LA GRANDE RÉVOLUTION

1

La France a célébré par une fête, le centième anniversaire de la Révolution.

Après avoir longtemps jeté le voile sur cette Révolution et conspué ceux qui donnèrent à la grande cause de l'émancipation du genre humain leur enthousiasme, leur énergie farouche et leur vie, — la bourgeoisie s'empare aujourd'hui de la Révolution comme de son œuvre ; le jour de la prise de la Bastille est devenu une fête nationale ; le centenaire de 1789 a été glorifié par une exposition qui comptera dans les annales de l'histoire.

Les travailleurs ont suivi le courant. Il y a dans les grandes fêtes quelque chose de contagieux : « la joie de vivre » s'empare des masses, les plus indifférents se sentent entraînés ; et le 14 juillet, la France paysanne et la France ouvrière sont en fête comme la France officielle.

Et véritablement, le 14 juillet est dans l'histoire de l'humanité une grande date révolutionnaire. Ce jour-là, le Paris des va-nus-pieds, se souleva. Il comprit sa force et il montra aux générations à venir, que les gouvernements les mieux établis tombent devant la poussée des masses profondes du peuple. Que furent les grands jours de 48 et de 71, sinon des répétitions du 14 Juillet ! Nos cœurs ne battent-ils pas encore au récit des préparatifs de coup

d'Etat de la Cour, du réveil des faubourgs forgeant leurs piques, brûlant les octrois et marchant à l'assaut de la sombre forteresse qui menaçait Paris de ses canons et dans les tours de laquelle gémissaient les victimes de l'ancien régime ! Combien de jeunes gens de toute nationalité ont senti le feu révolutionnaire s'allumer dans leurs veines au souvenir de ces événements !

Mais si l'on fête la Révolution ; on n'a pas encore dit la vérité sur ce soulèvement plus important dans l'histoire universelle que les siècles d'évolution qui l'avaient précédé.

Disons les faits, de plus en plus noyés sous le flot de mensonges officiels et de légendes bourgeoises inventés pour cacher au peuple l'enseignement révolutionnaire qu'il eût pu tirer de la grande épopée.

Le mensonge bourgeois, le mensonge jacobin, dénaturent l'œuvre du peuple dans la Révolution. Essayons donc de rétablir le vrai sens populaire.

Deux grands courants préparèrent et firent la Révolution. L'un est glorifié dans les discours officiels. A nous de rappeler l'autre — celui qu'on tait volontairement — parce qu'il fut *anarchiste*.

L'un, tout d'idée, naquit dans la bourgeoisie, l'autre, tout d'action, grandit au sein des masses populaires — des paysans dans les campagnes, des prolétaires dans les grandes villes. Et lorsque ces deux courants se rencontrèrent dans un but, d'abord commun, lorsqu'ils se prêtèrent un appui mutuel — ce fut la Révolution.

Ce fut le renversement subit d'institutions qui avaient mis des siècles à s'enraciner dans le sol et qui semblaient si stables, si immuables, que les ré-

formateurs les plus fougueux n'osaient y toucher. Ce fut la chute, l'émiettement, de tout ce qui faisait l'essence de la vie sociale, religieuse, politique et économique de la France depuis des siècles, des idées acquises, des notions courantes sur chacune des manifestations et des rapports si compliqués de l'ensemble du troupeau humain.

Et ce fut l'éclosion de nouvelles conceptions sur les relations multiples entre tous les citoyens — d'idées nouvelles qui se répandirent à travers l'Europe, bouleversant le monde civilisé et donnant au siècle suivant son mot d'ordre, ses problèmes, sa science, son développement économique, politique et moral.

Mais quelle fut donc cette *idée*, éclosée au sein de la bourgeoisie ? Pour juger de son importance, de sa valeur et de son essence, voyons-la à ses résultats.

Les Etats centralisés, policés, organisés, qui se partagent l'Europe et les troupeaux humains parqués sur son territoire, sont l'œuvre de la bourgeoisie révolutionnaire de 1789. Ce mécanisme formidable qui, sur un ordre parti de telle capitale, met en mouvement des millions d'hommes équipés pour la guerre et des milliers de bouches à feu qui vont vomir la mort, arroser de sang les champs de bataille, porter la dévastation dans les campagnes et le deuil dans les familles ; ces territoires couverts d'un réseau d'administrateurs obéissant aux ordres d'une volonté centrale, nommée par des chambres de représentants ; — cette obéissance des citoyens à la loi ; — ce culte de la loi, du Parlement, du juge et de ses agents ; — ce réseau d'écoles maintenues ou dirigées par l'Etat pour fortifier le culte du pouvoir et l'obéissance passive ; — ces rois de finance tenant dans leurs bourses les destinées des peuples selon qu'ils stimulent ou retiennent l'ardeur gerrière des

gouvernants; cette industrie qui broie sous ses rouages le travailleur que la nation lui livre à discrétion; — ce commerce qui accumule les richesses entre les mains des accapareurs du sol, de la mine et de l'usine; — enfin, cette science qui, tout en affranchissant la pensée, centuple les forces productives de l'Humanité, mais veut en même temps les soumettre au droit du plus fort; — tout cela n'existait pas avant la Révolution, et tout cela fut le rêve des bourgeois anglais et français bien avant 1789.

Ils avaient conçu, étudié toute cette organisation politique et économique, bien avant que la Révolution s'annonçât par ses grondements. On la retrouve en entier dans des milliers d'écrits — livres et pamphlets — où les hommes d'action de la Révolution puisèrent plus tard leur inspiration, leur énergie raisonnée.

La bourgeoisie française savait ce qu'elle voulait: son idéal était de créer une constitution modelée sur la constitution anglaise; réduire le roi au simple rôle de scribe enregistreur; remettre le pouvoir entre les mains du Parlement bourgeois; concentrer le gouvernement à la manière de l'ancienne Rome et y englober, l'impôt, le tribunal, la force militaire, l'école, le commerce de tout le territoire; proclamer la liberté des transactions commerciales, donner pleine carrière à l'exploitation du travailleur sans défense contre l'exploiteur: le tout sous la protection de l'Etat favorisant l'enrichissement des particuliers et l'accumulation des grandes fortunes, au nom de l'égalité dans la soumission et de la liberté d'accaparement.

Quand l'occasion se présenta de réaliser son rêve, la bourgeoisie forte de son savoir et de son idéal politique, sans hésiter ni sur l'ensemble ni sur les détails, travailla à le réaliser avec une énergie suivie

et consciencieuse que le peuple n'a jamais eue, faute d'avoir conçu et élaboré un idéal qu'il eût pu opposer à l'idéal bourgeois.

Mais, pour atteindre le but, il fallait la force, la force physique — le dévouement, le mépris de la mort en face des ennemis. Il fallait mettre les masses en mouvement pour marcher à l'assaut des vieilles institutions pour faire l'œuvre de démolition.

Il fallait, à côté du courant d'idées, un courant d'action.

Ce courant naquit au sein du peuple. La bourgeoisie l'aida aux débuts et fit appel à la force populaire pour attaquer la monarchie, sauf à la maîtriser plus tard, lorsque le peuple s'en prit aux privilèges du Tiers-Etat.

Et bien c'est ce tout puissant concours populaire qu'on feint d'ignorer dans les discours officiels. Ce soulèvement qui dura quatre ans et qui permit à la Bourgeoisie de combattre et de vaincre la Royauté, on le mentionne à peine, avec un regret sur les lèvres; on le qualifie « d'excès regrettables, d'excès de brigands ».

L'œuvre de ceux que nos grands-pères traitaient d'anarchistes, l'œuvre qui fut anarchiste de fait, par son essence et par ses procédés et que les historiens bourgeois passent sous silence, nous allons essayer de la faire connaître aux anarchistes d'aujourd'hui, regrettant de ne pouvoir entrer dans tous les détails dont chacun a son importance, car l'étude des luttes passées est le meilleur enseignement aux lutteurs de demain.

II

L'idée de la bourgeoisie en matière politique, c'était le gouvernement représentatif dans un Etat omnipotent, gérant toute la vie du citoyen, un Etat tel que l'avaient conçu les jurisconsultes de l'ancienne Rome.

En matière économique, l'idée n'était pas moins nette. La Bourgeoisie française avait lu et étudié Turgot et Adam Smith — les créateurs de l'économie politique : elle savait qu'en Angleterre leurs théories étaient déjà appliquées, et enviait à ses voisins d'outre-Manche leur puissante organisation économique comme leur constitution politique. Elle rêvait l'exploitation des richesses du sol resté improductif aux mains des seigneurs, et avait en cela pour alliés les petits bourgeois campagnards, en force dans les villages, avant même que la Révolution en multipliât le nombre. Elle entrevoyait déjà le développement de l'industrie et de la production en grand à l'aide de la machine, le commerce et l'exportation aux colonies par delà les Océans, les marchés d'Amérique, les grandes entreprises — et les fortunes colossales.

Mais il fallait d'abord briser les liens qui retenaient le paysan à la glèbe ; il fallait qu'il devint libre de quitter le village et d'aller à la ville, afin que, changeant de maître, il rapportât de l'or à l'industriel, au lieu de la maigre redevance qu'il payait au seigneur, tout en manquant lui-même de pain.

Il fallait de l'ordre dans les finances de l'Etat, des impôts plus faciles à payer et rapportant plus

au Trésor. Il fallait ce qu'hypocritement on appelait la « liberté de l'industrie et du commerce » ; point d'immonde métier, de compagnonnage, de jurandes, ni de maîtrises entravant l'exploitation ; point de surveillants gênant l'industrie naissante ; point de douanes intérieures ni de lois prohibitives. Liberté entière des transactions.

Et pour en arriver là, la bourgeoisie devait briser le pouvoir de la cour, de l'aristocratie et du clergé, organiser l'Etat et en prendre la direction.

Voilà le programme de la bourgeoisie aux approches de la Révolution, programme bien défini, comme on le voit, où tout se tient, s'harmonise, se complète.

Certainement, il serait injuste de dire qu'elle fut guidée exclusivement par des vues étroitement égoïstes.

Les meilleurs représentants du Tiers-Etat avaient bu à cette source sublime — la philosophie du dix-huitième siècle qui portait en germe toutes les grandes idées surgies depuis. L'esprit éminemment scientifique de cette philosophie, son caractère foncièrement moral, alors même qu'elle raillait la morale conventionnelle, sa confiance dans l'intelligence, la force et la grandeur de l'homme libre vivant parmi ses égaux, sa haine des institutions despotiques, tout cela se retrouve chez les révolutionnaires. Où donc auraient-ils puisé la force de conviction dont ils firent preuve pendant la lutte ? Il faut aussi reconnaître que ceux-mêmes qui travaillèrent le plus à réaliser le programme d'enrichissement croyaient sincèrement que l'enrichissement

des particuliers serait le meilleur moyen d'enrichir la nation en général.

Mais, si grandes que fussent les idées abstraites de liberté, d'égalité, de progrès libre, qui inspiraient les plus sincères des représentants de la bourgeoisie de 1789-1793, c'est à leur programme *pratique*, aux applications de la théorie que nous devons les juger.

L'idée abstraite reste vague ; — par quoi se traduit-elle dans les faits de la vie réelle ? Voyez les socialistes de nos jours qui puisent leur inspiration, leur enthousiasme, dans la grandeur de l'idée commune, le bonheur des masses ; mais, quelle diversité de conceptions dans leurs théories pour la mise en pratique de cet idéal ! Pour les uns, le socialisme est l'affranchissement du genre humain, tandis que pour d'autres il signifie à peine une réforme des salaires ; toutes les nuances possibles se retrouvent entre les deux extrêmes. L'idée abstraite peut donner lieu à des programmes bien différents : ce n'est donc pas à l'idée mais au programme que nous devons juger son auteur.

Eh bien, s'il est juste de reconnaître que la bourgeoisie de 1789 s'inspirait des idées de liberté et d'égalité, d'affranchissement économique, politique et religieux, — ces idées, dès qu'elles prenaient corps, se traduisaient précisément par le double programme que nous venons d'esquisser : liberté illimitée d'utiliser les richesses de toute nature et d'exploiter le travail humain, sans garantie aucune pour les victimes de cette exploitation, et centralisation des pouvoirs pour garantir et assurer la liberté de l'exploitation, c'est-à-dire l'Etat jacobin, calqué sur l'Etat romain.

Et le peuple ? Quelle était son idée ?

Le peuple, lui aussi, avait puisé à la philosophie du siècle. Les idées des grands penseurs écossais,

systématisées, développées et popularisées en France, s'infiltraient insensiblement dans les cerveaux de ceux qui peinaient à la charrue, à l'enclume ou à la lime. Ils s'inspiraient des grands principes de liberté, aspiraient à un avenir de bonheur pour tous. Et quand on relit la littérature de l'époque, on est frappé de la masse d'idées purement socialistes — purement communistes, lancées dans le peuple par des bourgeois comme Sieyès, comme Brissot qui a dit, avant Proudhon : « La propriété, c'est le vol ».

Une vague inspiration de communisme et d'anarchie travaillait les masses populaires. Il suffirait de relire Rousseau — les écrits philosophiques et les romans, lus à cette époque — pour s'en convaincre.

Mais, tandis que chez les bourgeois les idées d'affranchissement se traduisaient par tout un programme élaboré d'organisation politique et économique, on ne présentait au peuple ces mêmes idées que par une série de négations, sans jamais s'inquiéter de ce qui surgirait en lieu et place des institutions abolies. On dirait même que ceux qui parlaient au peuple — tout comme maint socialiste de nos jours — évitaient de préciser. Sciemment ou non, ils semblaient dire : « A quoi bon parler au peuple de la manière dont il s'organisera plus tard ! Qu'il ait seulement la force d'attaque, l'énergie de marcher à l'assaut des vieilles institutions. C'est tout ce qu'on lui demande ; nous verrons plus tard comment on s'arrangera ».

On ne parlait pas au peuple de l'avenir. On semblait craindre de refroidir son énergie révolutionnaire, et on ne touchait que son sentiment. On dénonçait les abus et on lui disait : — « Révolte-toi ! tout s'arrangera pour le mieux ! » Combien de socialistes et d'anarchistes agissent encore de la même façon ! Impatients d'accélérer le jour de la révolte, ils traitent de théories endormantes toute tentative d'organisation future !

Aussi l'idée populaire s'exprimait par des négations : — « Brûlons les cahiers des redevances ! A bas les dîmes ! A bas Madame Veto ! A la lanterne les aristocrates ! » — Mais — à qui la terre libre ? A qui l'héritage des aristos guillotines ? A qui la force de l'Etat (qui tombait des mains de Madame Veto et devenait, entre les mains des jacobins, une puissance autrement formidable) ?

— Il est douteux même que l'on posât ces questions. Et lorsqu'on en parla plus tard, pendant la Révolution, ce fut pour convertir le peuple — le convertir serait plus juste — à l'idéal bourgeois.

Mais, si forte que soit l'idée, un abîme la sépare encore de l'action. Aussi, la bourgeoisie resta impuissante tant que le peuple ne vint pas lui prêter ses bras, son élan révolutionnaire, ses révoltes, sa Jacquerie, qui permirent aux bourgeois de renverser l'ancien régime.

Les historiens nous ont parlé avec emphase du 14 Juillet, de l'impulsion révolutionnaire des bourgeois aux approches de la Révolution. Ce n'est qu'une légende fabriquée après coup. Ce qui nous a frappé, au contraire, dans toutes nos études sur la Révolution, c'est la platitude de la bourgeoisie envers le pouvoir royal, sa platitude avant 1789, sa platitude après 1789 et jusqu'en juin 1792. Pour un d'Epréménil, combien de milliers de valets !

Alors même que la Révolution gronde, que l'est de la France est en feu, que le peuple partout ronge son frein, l'attitude de la bourgeoisie vis à vis du roi est écœurante.

Qu'on lise seulement dans *la Révolution* d'Edgar Quinet (chap. I, p. 342), les lignes suivantes :

« En 1792, le club des jacobins est encore tout royaliste ; il veut chasser Billaud-Varennes qui s'est hasardé à mettre en question la monarchie. Dans

le même temps, Robespierre, un peu plus de trois mois avant la chute de la monarchie, demande sérieusement : « Qu'est-ce que la République ? » Pendant tout l'intervalle de la Législative, quand, retiré de la tribune, il fait, dans son journal, l'éducation du peuple, c'est la constitution royale qu'il défend à outrance. Pas un mot qui puisse préparer le peuple au renversement qui va suivre. Le 7 juillet 1792, c'est-à-dire deux mois et demi avant la proclamation de la République, les républicains font, dans la Législative, le serment d'exéquer la république (1).

Ceci en 1792, qu'était-ce donc en 1789 ? Pour nous, il est bien prouvé que la force d'attaque vint du peuple révolté. Sans lui il n'y eût point eu de révolution.

III

En affirmant que les paysans et les prolétaires des villes firent seuls la révolution, nous nous mettons en contradiction avec les historiens. A les en croire, la bourgeoisie aurait fait preuve d'un tempérament révolutionnaire dès le début ; elle aurait entraîné le peuple. Mais qu'on relise ces mêmes historiens sans s'arrêter à leurs déclamations, qu'on cherche les faits plutôt que les conclusions : et on sera frappé au contraire de la poltronnerie de la bourgeoisie.

Si la Liberté n'avait eu d'autres défenseurs, nous serions encore sous l'ancien régime. Non-seulement avant 1789 la bourgeoisie subissait l'arbitraire et

(1) Pour vérifier l'exactitude du fait, consulter le *Moniteur*.

l'arrogance de la Cour sans se révolter ; mais même en 1789 et 1790, en pleine Révolution, son attitude touche à la servilité. Le langage de l'Assemblée est simplement révoltant ; ses adresses au roi sont conçues dans un style de valet. Elle ne s'enhardit qu'à mesure que le pouvoir royal faiblit, tombe en poussière sous les coups que lui porte le peuple.

Durant quatre années, les bourgeois ne font que suivre bon gré mal gré le peuple dans son élan révolutionnaire. Et tandis qu'en 1793, il veut déjà la Commune plus ou moins communiste, ne voyons-nous pas Robespierre et d'autres proposer la Constitution anglaise ?

Mais ne prenons pas les devants, revenons à 1789.

La légende qu'on nous a faite et refaite du 14 juillet, est assez connue :

« L'Assemblée nationale siégeait. Après deux mois de tergiversations, les trois ordres — clergé, noblesse et tiers-état — se trouvaient réunis. Le pouvoir échappait des mains de la Cour.

Alors se prépare le coup d'Etat. Les troupes massées autour de Paris, vont disperser l'Assemblée. Le 11 juillet, la Cour se décide à agir : Necker est renvoyé du ministère, il est exilé. Paris l'apprend le 12 ; les citoyens descendent dans la rue portant la statue de Necker. Au Palais-Royal, Camille Desmoulins fait son discours ; on dépouille les arbres de leurs feuilles pour prendre la cocarde verte. On soulève les faubourgs qui forgent 50.000 piques en 36 heures ; on marche sur la Bastille qui bientôt baisse ses ponts... La Révolution a remporté sa première victoire.

» La nouvelle se répand en province, et partout elle provoque des soulèvements analogues. Elle pénètre dans les villages, et les châteaux brûlent.

Alors le clergé et la noblesse viennent, dans la nuit du 4 août, abdiquer leurs droits féodaux. La féodalité a cessé d'exister.

» Si les paysans se révoltent encore dans les campagnes, ce ne sont que des brigands soudoyés par la Cour ou par les Anglais qui ont intérêt à maintenir le désordre. Aussi les patriotes des municipalités veulent mettre fin à l'anarchie en exécutant les brigands. Et si la révolution dure, c'est que les aristos et la Cour ne veulent pas se soumettre aux grands principes de 1789. Aussi la République est-elle proclamée et les partis révolutionnaires commencent à s'entre-égorger jusqu'à ce que thermidor amène la réaction. »

Voilà la légende bourgeoise.

Eh bien, du commencement à la fin, cette légende est fautive : fautive dans la narration des faits, doublement fautive dans leur interprétation.

Ce n'est pas du 14 juillet que date la Révolution. Elle avait commencé dès janvier 1789 — même dès l'hiver 1788.

Si les protestations des Parlements en 1788 eurent une certaine importance, ce ne fut certainement pas grâce aux badauds qui se donnaient rendez-vous auprès de ces cours de justice. Ce fut l'intervention du peuple qui lui donna un caractère quelquefois imposant, un caractère révolutionnaire. En maint endroit, les travailleurs des villes, profitant des luttes entre gouvernants, se soulevèrent avec l'idée d'en finir avec les exploités aristocrates.

La royauté n'eût pas convoqué les Etats Généraux si elle n'avait eu à tenir compte que des protestations platoniques de messieurs les parlementaires.

Mais le peuple se soulevait aussi. « La bête fé-

roce », « l'éléphant enragé » (c'est ainsi que M. Taine traite le peuple — en langage académique, sans doute) faisait entendre sa voix. Il fallait le maltraiter, ce que la cour se sentait incapable de faire sans le secours de la bourgeoisie. Elle se décida donc à convoquer les représentants de la bourgeoisie.

D'ailleurs, depuis l'hiver de 1788, le peuple ne payait plus de redevances aux seigneurs. Qu'il y eût été encouragé par les bourgeois — rien de plus vrai. Que la bourgeoisie de 1789 ait eu le bon-sens de comprendre que sans un soulèvement populaire, elle n'aurait jamais raison du pouvoir absolu — c'est encore vrai. Que le peuple fût poussé à l'émeute par certaines délibérations des Assemblées des Notables qui discutaient déjà l'abolition des droits féodaux — cela se comprend. Les révolutions ne sont pas un résultat du désespoir, ainsi que l'affirment des blanquistes qui croient que de l'excès du mal peut sortir le bien. Au contraire, le peuple de 1789 avait entrevu une lueur de libération prochaine, et il ne s'en révoltait que de meilleur cœur.

Mais il ne suffit pas d'espérer; il faut agir, payer de sa peau les premières révoltes, celles qui préparent les révolutions. C'est ce qui ne pouvait venir de la bourgeoisie, mais qui vint du peuple.

Alors que l'émeute était encore punie de la pendaison à la haute et basse potence, du carcan et de la torture, les paysans se révoltaient déjà.

Dès novembre 1778, ces émeutes deviennent générales, tantôt individuelles et tantôt collectives, — de plus en plus collectives à mesure que le peuple s'enhardit davantage, et les intendants écrivent au

ministre que s'il fallait réprimer toutes les émeutes, ce serait impossible. Elles se font sans discours, mais avec de bons gourdins. Prises séparément, aucune n'a d'importance; ensemble, elles minent l'Etat dans ses fondements.

En janvier, on faisait les élections; on rédigeait des doléances. Mais le paysan n'en a cure. Homme pratique avant tout, il ne compte pas sur ses représentants: il se révolte. Il refuse les corvées au seigneur et à l'Etat. Par-ci par-là un seigneur est exécuté par *les Jacques* — des groupements secrets surgissent spontanément au sein des masses, sans règlement ni organisation centralisée, composés de quelques amis qui se connaissent et agissent de concert, dans des comités occultes. Les receveurs d'impôts sont reçus à coups de gourdins; des terres de seigneurs sont prises et labourées.

Et ces révoltes, d'autant plus terribles qu'elles n'ont rien de prévu, se multiplient par toute la France, surtout dans l'Est, le Nord-Est, le Sud-Est. Taine en compte plus de trois cents avant le 14, dont il a retrouvé les traces dans les archives nationales. Le chiffre de trois mille ne serait probablement pas exagéré si l'on se rappelle que les archives furent brûlées en 1793, par ordre de la Convention.

Chassin a mille fois raison de dire que si Paris eût été vaincu au 14 Juillet, les droits féodaux devaient disparaître néanmoins. Les paysans ne les reconnaissent plus, et il eût fallu une guerre en règle contre chaque village pour les rétablir.

La Féodalité avait reçu le coup de mort bien avant que le théâtre de Versailles retentit de ces discours — excellents sans doute, mais impuissants, que les historiens nous ont conservés avec soin.

Paris pouvait-il rester tranquille, lorsque la France paysanne se soulevait déjà? — Certainement, il était bien gardé par la troupe, mais il y avait des émeutes. En avril on se révoltait contre l'affameur Réveillon, et chaque semaine avait son échauffourée. La bourgeoisie encourageait le peuple, heureuse de trouver en lui un aide puissant pour soutenir ses revendications.

Vient le mois de juillet. Les trois ordres sont réunis — la bourgeoisie a obtenu sa première victoire parlementaire. Mais la Cour prépare le Coup d'Etat. Les troupes sont consignées, les hussards vont faire irruption dans l'Assemblée, disperser les représentants...

Nous, qui avons eu le 18 Brumaire et le 2 Décembre, nous savons ce qui serait advenu. Les représentants auraient protesté — et obéi, tandis que les meneurs auraient été emmenés à la Bastille. Les révolutionnaires bourgeois ne se faisaient pas non plus d'illusions sur le courage de leurs mandataires — et ils comprirent la nécessité de soulever le peuple de Paris pour empêcher le coup d'Etat.

Il répugne à messieurs les républicains de l'avouer aujourd'hui; il leur répugne de reconnaître l'origine de leur pouvoir; mais il faut bien s'exécuter. C'est dans les caboulots de la banlieue que leurs grands-pères sont allés chercher leur appui. C'est en flattant les travailleurs, en faisant miroiter devant eux des promesses de Liberté, d'Egalité — de socialisme, puisque c'était bien cela: le pain pour tous, le bien-être pour tous — c'est en caressant ceux qu'ils méprisent aujourd'hui; c'est en trinquant avec ce qu'ils nomment la lie du peuple, qu'ils ont acquis la force qui, seule, pouvait vaincre le roi, la Cour, l'aristocratie.

Et le peuple de Paris ne demandait pas mieux. Il se sentait tressaillir aux rêves de Liberté. Mais il lui fallait aussi du pain, car les enfants allaient au lit le ventre creux. Ficher du plomb à ces

aristocrates — à tous les riches — on le voulait bien dans les faubourgs; mais on voulait aussi brûler les octrois et piller les greniers des marchands de blé, les caves des marchands de vin. Et bien avant que la bourgeoisie trouvât un Camille Desmoulin pour crier *aux armes!* le peuple de Paris s'émeutait déjà.

Necker fut renvoyé le 11. Paris ne l'apprit que le 12. Mais, déjà le 8 juillet, (consultez le *Moniteur* — non pas la réimpression) il y avait eu une émeute parmi les ouvriers sans travail occupés à des terrassants à Montmartre. Le 10, du sang avait été versé, ce même jour la barrière de la Chaussée-d'Antin flambait et le pain et le vin entraient dans Paris sans payer l'octroi. — Qui sait si Desmoulin eût jamais prononcé son fier discours s'il ne s'était senti appuyé par la masse? Si ce discours ne s'inspirait de l'émeute grondante.

Le peuple de Paris rongea son frein. Au premier appel, il courut s'armer. Il s'empara d'abord du pain, en pillant le couvent des Lazaristes et en expédiant 52 chars de blé aux Halles: on ne se bat pas le ventre vide; il forgea les piques, et deux jours plus tard, la forteresse qui menaçait Paris tombait sous la poussée populaire.

Mais le peuple ne haïssait pas que les aristos. Il en voulait aussi aux riches affameurs. Et, deux jours durant, le Paris des riches fut sur le point d'être pillé par le Paris des pauvres.

Cependant la bourgeoisie, après avoir fait usage du peuple, pensait déjà aux moyens de le retenir. Elle s'arma — de fusils contre les piques. Y voyant plus clair et de plus loin, elle s'organisa contre le peuple, en même temps qu'elle s'organisa contre la royauté, et — « quelques exemples salutaires suffirent pour prévenir le pillage et

faire rentrer les brigands dans l'ordre », disent les contemporains.

Le peuple — l'allié d'hier — c'était, maintenant, « les brigands ». Fier de sa victoire contre la royauté, il se réveillait sous un nouveau pouvoir — celui des bourgeois.

Cette histoire du 14 juillet, c'est l'histoire du peuple dans la Révolution.

Allié aujourd'hui — brigand demain. Allié au 3 octobre, au 10 août ; brigand, bête féroce et éléphant enragé entre-temps. Dupé, faute de savoir à l'avance ce qu'il ferait de sa victoire !

IV

Lorsque Paris s'empara de la Bastille, les campagnes étaient en pleine insurrection. Mais les villes n'avaient pas encore bougé. Elles ne se mirent en mouvement qu'après avoir appris le succès de l'insurrection dans la capitale.

Les villes d'alors ne ressemblaient pas à celles d'aujourd'hui. Au Moyen-Age il s'y était constitué une aristocratie héréditaire de bourgeois qui tenait en ses mains les affaires et les finances municipales. Elle tripotait, elle s'enrichissait aux dépens de la cité, et le gâteau restait de père en fils dans quelques familles. Ces familles possédaient aussi des serfs dans les campagnes. Riches bourgeois et nobles avaient en outre des droits féodaux sur les habitants des villes, si bien que pour se marier, pour léguer son patrimoine à ses enfants, ou pour

le vendre, l'artisan payait des redevances à son seigneur, noble ou bourgeois, tout comme le paysan dans les villages.

Les municipalités étaient des nids de hobereaux et de scribes par lesquels les seigneurs et gros bourgeois tenaient « le menu du peuple », et ce peuple ne demandait pas mieux que de mettre le feu à ces antres de servitude.

Les bourgeois avaient aussi leurs griefs. Ces hommes, après à l'enrichissement, commençaient à faire leurs fortunes par le commerce et l'industrie. Ils voyaient de mauvais œil l'arrogance des nobles, les exceptions faites en leur faveur pour le paiement des impôts. Ils rêvaient aussi la grande industrie, la liberté de l'exploitation, et les corporations de métiers les gênaient : on n'exploite jamais aussi bien que quand on peut s'en prendre à chaque travailleur individuellement.

Ces corps d'artisans, jadis si puissants, qui représentaient au Moyen-Age l'organisation du travail par la Commune, auraient pu se transformer en institutions nouvelles, appropriées aux besoins de l'industrie manufacturière ; mais ceci n'aurait pas fait l'affaire de la bourgeoisie qui voulait la « liberté des transactions », c'est-à-dire la liberté sans entraves d'exploiter chaque prolétaire individuellement.

La haine du peuple contre le féodalisme bourgeois et seigneurial, et la haine de la petite bourgeoisie contre la noblesse et les corporations se donnèrent la main. Aussi, dès que l'on apprit en province la prise de la Bastille, les prolétaires, déjà las des tergiversations de l'Assemblée, stimulés par les grandes idées d'affranchissement, de Liberté et d'Égalité, et flattés par les petits bourgeois, se soulevèrent. Les villes de l'Alsace, de la Lorraine et du Dauphiné, — celles de l'Est en général — s'insurgèrent. Les Hôtels de Ville furent pris d'assaut ; la paperasse brûlée, les vieilles familles chassées. Les

corvées, les dîmes et tout l'attirail de la Féodalité disparurent aussi bien dans les villes que dans les villages.

Le peuple dansa sur les décombres, il planta des arbres de la Liberté — et il rentra dans ses taudis. Mais la bourgeoisie ne se contenta pas de si peu. Elle saisit l'occasion au bond et, en province comme à Paris, s'arma immédiatement, organisa ses milices, s'empara des municipalités, s'imposa en lieu et place du pouvoir disparu. Et lorsque le peuple voulut continuer son œuvre et pousser plus loin la Révolution il se trouva sous la férule d'un nouveau maître, autrement fort que le pouvoir déchu; il se trouva en présence d'une force armée — la milice bourgeoise — autrement redoutable que les quelques soldats du Royal-Allemand.

La bourgeoisie de 1789 avait un plan déterminé. Armer les milices bourgeoises qui serviraient de digue contre le peuple et contre la royauté; occuper les municipalités; faire « respecter la propriété »; s'emparer du pouvoir dans l'État et le réorganiser suivant le plan que nous avons esquissé plus haut.

Pour cela, il ne suffisait pas d'être maître à Strasbourg, à Lyon, à Marseille, etc. Il fallait l'être dans chaque commune, et faire dans chaque petite commune ce qu'on avait fait dans les grandes villes.

Mais, qui pouvait le faire? Qui pouvait armer les milices? — Certainement pas l'Assemblée Nationale. Il fallait que cela se fit par l'initiative des habitants eux-mêmes. Et ces habitants, plongés dans leurs petits intérêts de boutique, ne bougeaient même pas. Ils s'intéressaient à peine à ce qui se faisait en France.

Les bourgeois de 1789 n'avaient pas la naïveté de nos autoritaires qui croient pouvoir tout obtenir à coups de décrets. Ils comprirent qu'il fallait agir dans chaque commune, sans rien attendre de Paris. Dupont et d'autres s'en chargèrent, et voici comment.

Depuis janvier, disions-nous, les campagnes de l'Est étaient en feu. Des émissaires inconnus, surgis du peuple même, parcouraient les villages, excitant le pays à la révolte. Là où les moyens ordinaires ne suffisaient pas, ils se présentaient porteurs de faux décrets de l'Assemblée Nationale ordonnant de ne plus rien payer et de s'emparer des terres des seigneurs. D'autres montraient de faux décrets du roi ordonnant de brûler les châteaux. Il y eut même un imposteur qui se faisait passer pour un parent de Louis XVI. Car les paysans d'alors n'étaient ni plus lettrés, ni mieux informés, ni plus braves que les paysans russes de nos jours, ils voulaient bien s'insurger, mais, il fallait donner une apparence de légalité à leurs actes. Cela pourrait toujours servir d'exécuse en cas de défaite.

Ce n'est pas une légende que nous rapportons, ce sont des faits sur lesquels les historiens bourgeois passent l'éponge. On n'a cependant qu'à consulter le *Moniteur* pour s'en assurer. Les décrets de l'Assemblée nationale et le rapport de Grégoire en font mention.

Ainsi donc les châteaux brûlaient, les baux étaient déchirés, l'abdication des droits féodaux s'obtenait par la menace ou par le feu, — très souvent au nom du roi ou de l'assemblée.

Mais, en hommes conséquents, les paysans ne faisaient pas de distinction entre les nobles et les bourgeois. Si le seigneur avait concédé ses droits féodaux à un bourgeois (et la noblesse ruinée le faisait très souvent, tout comme le font en ce moment les lords anglais ou les seigneurs russes, les paysans mettaient le feu à la maison du bourgeois et, la hache sur sa tête, ils le forçaient à abdiquer ses droits, tout comme ils l'eussent fait d'un seigneur au talon rouge.

« Les brigands ont brûlé des châteaux de patriotes! » s'écriaient les bourgeois révolutionnaires. Donc, sus

aux paysans ! et les milices bourgeoises, sortant des villes, s'en allaient dans les campagnes pour rétablir l'ordre. A Strasbourg, au lendemain de l'insurrection qui abolit la Féodalité, la milice bourgeoise arrêtait 400 travailleurs et en pendait deux sur le champ. Mais ce fut pis dans les campagnes. Les municipalités se transformaient en tribunaux ambulants et, après avoir livré bataille aux paysans sans armes et remporté une victoire facile, elles pendaient sans pitié ces « brigands » qui avaient osé piller « les propriétés roturières » aussi bien que les propriétés nobles. Les documents mentionnent huit paysans pendus dans le Maconnais, douze par le Parlement de Douai, et il en était de même dans chaque province. Au moment où on rédigeait les Droits de l'homme (en août 1789), on exécutait en un seul jour *treize braconniers* qui avaient pris la Révolution à la lettre et chassaient le gibier de leurs seigneurs.

Profitant de l'insurrection générale des paysans en Alsace, en Lorraine, en Dauphiné, en Champagne, en Poitou, en Périgord, etc., etc. les émissaires du Tiers-Etat, — Duport et d'autres, — parcouraient les petites villes forçant les bourgeois d'armer leurs milices. — « En quinze jours » — Duport l'a raconté lui-même — « j'ai fait armer une bonne partie de la France. J'arrivais dans la ville, je faisais sonner le tocsin et je déclarais que les brigands étaient là, tout prêts, marchant sur la ville. Alors on s'armait en toute hâte ». Et le maire de Péronne l'avouait franchement. « Nous voulons être dans la terreur », disait-il. « C'est seulement grâce aux bruits sinistres que nous pouvons tenir une milice de trois millions de bourgeois sur toute la superficie de la France ».

Oh oui, les bourgeois savaient ce qu'ils devaient faire. Et, de cette façon dans le courant de l'automne de 1879 la bourgeoisie se trouvait armée, en possession de municipalités réorganisées aux termes de la nouvelle loi et à la tête d'une forte milice. Et

lorsque le peuple, dans son superbe élan révolutionnaire, marcha contre la propriété reconstituée, il rencontra le bourgeois criant : « Halte-là ! Tu as fait ce qu'on t'a demandé, mais tu n'iras pas plus loin. Tu as aboli l'ancien régime ; mais le nouveau régime c'est nous qui le ferons. Voilà la loi martiale, et du moment que le maire aura déployé le drapeau rouge, on te fusillera, on te mitraillera, pour te faire rentrer dans tes taudis ! »

Et pendant ce temps le Tiers-Etat votait loi sur loi dans l'Assemblée Nationale pour réorganiser la France selon son idéal. Des lois qui, en temps ordinaire, auraient pris des années pour être rédigées, étaient faites en quelques jours. Les légistes les admirèrent encore pour leur lucidité, leur style élégant, l'absence de contradictions, la prévision des détails. L'Europe les a copiées pendant un siècle.

C'est que la bourgeoisie n'était pas prise au dépourvu. Elle ne faisait que coucher sur le papier ce qu'elle avait médité, étudié dès longtemps.

Mais, si ces lois avaient seulement pu passer dans la vie, si elles étaient devenues des réalités — c'en était fait de la Révolution — qui s'arrêtait aux superbes déclarations des Droits de l'Homme, traduites dans les faits par l'organisation de la servitude.

Heureusement, l'aristocratie et la Cour ne se tinrent pas pour vaincues. Elles luttèrent contre les lois de la Constituante, elles conspirèrent, et la Révolution dut continuer.

Elle continua en effet, et, grâce à la lutte formidable qu'elle eut bientôt à soutenir, elle ne s'arrêta pas aux vagues déclamations du Corps législatif.

V

Si l'histoire de la Grande Révolution, telle qu'elle a été racontée par Michelet, Louis Blanc ou même Mignet, a puissamment aidé à réveiller dans le monde entier l'esprit de révolte et la haine des tyrans, elle a fait d'autre part un mal incroyable en cultivant le préjugé gouvernemental, en donnant aux gouvernements révolutionnaires et au club des Jacobins une importance qu'ils n'ont jamais eue, en effaçant le rôle des masses et en créant une tradition révolutionnaire absolument fausse.

En lisant ces histoires, on est persuadé que ce sont les représentants du peuple qui ont fait la Révolution, qu'ils ont pris l'initiative de démolir l'ancien régime, en faisant de temps en temps un appel au peuple pour soutenir leurs revendications.

Il n'en est rien en réalité, et il n'y a rien de plus faux que cette manière, très accréditée, de concevoir la Révolution. Les représentants de la nation ont certainement travaillé à *organiser* le pouvoir de la bourgeoisie, à le centraliser entre leurs mains à l'avantage de cette même bourgeoisie. Mais, ils ne l'ont fait qu'à mesure que la révolte populaire détruisait l'ancien régime, et de manière à sauver dans la débâcle le plus possible des institutions du passé.

Quant à *leur* force d'attaque, elle fut insignifiante, nous l'avons répété, et on peut affirmer, sans exagération, que toute l'œuvre de démolition fut faite par le peuple, en dehors des assemblées et contre leur désir. Ce fut le peuple qui abolit les servitudes féodales *malgré la résistance de ses représentants*. Ce furent les va-nu-pieds qui désorganisèrent les rouages de l'ancienne monarchie : ses parlements, ses institutions provinciales, son adminis-

tration fiscale et sa force de répression, *malgré les édits féroces lancés contre eux par ceux qui s'appelaient leurs représentants*.

On a dit quelquefois que les représentants du peuple à l'Assemblée Constituante, à la Législature et surtout à la Convention, ont du moins sanctionné les faits révolutionnaires accomplis et que cette sanction les généralisa en leur donnant force de loi, mais c'est encore trop dire. Tout ce que le peuple put obtenir, ce fut de forcer ces assemblées en les menaçant du haut des tribunes, de reconnaître certains faits et de les traduire par des lois, quoique leurs lois les plus avancées fussent toujours des compromis avec le passé : c'étaient des arrangements par lesquels on cherchait à sauver, en face du peuple révolté, une partie des anciens privilèges (1).

Ainsi les Assemblées, y compris la Convention, furent toujours un boulet aux pieds de la Révolution. Jamais elles ne prirent les devants de l'œuvre révolutionnaire, quoi qu'en disent Michelet ou Louis Blanc.

Il nous serait impossible, dans cette brochure, de suivre pas à pas la Révolution pour démontrer ce que nous avançons. Quelques exemples suffiront pour prouver l'exactitude de notre manière de voir.

(1) Leverdays dans un livre malheureusement trop peu connu. *Les Assemblées parlantes* (paru en 1883, chez Marpon et Flammarion) a traité la question concernant la Convention. Encore n'a-t-il pu analyser aucun de ses décrets : cette analyse eût certainement prouvé que même la Convention « épurée » n'a fait que voter des compromis.

Prenons le fait le plus important de la Révolution — l'abolition des droits féodaux — et voyons comment il se produisit :

On connaît la légende de la nuit du 4 août 1789. Le clergé et la noblesse, saisis d'un élan patriotique auraient abdiqué leurs droits durant cette nuit mémorable. Ainsi le veut l'histoire. Et, pour le prouver, n'a-t-elle pas les discours déclamatoires du duc d'Aiguillon, du duc de Noailles, de l'archevêque de Chartres et d'une vingtaine de gentilshommes ?

Paroles, tout cela ! Enthousiasme qui ne dura que quelques heures, alors même qu'il fût sincère.

Et d'abord, il est certain que ce fut une nuit de panique, et non pas une nuit d'enthousiasme. Les châteaux brûlaient ou avaient été pillés en quelques semaines ; surtout dans les provinces de l'Est, les paysans avaient été féroces envers quelques seigneurs, ils leur avaient grillé les pieds pour les forcer d'abdiquer leurs droits. (du moins, on le disait à Paris), et les nouvelles qu'on recevait de la province, grossissaient les événements.

« Ce ne sont pas les brigands qui font cela » ! s'écriait le duc d'Aiguillon — « mais le peuple a fait une espèce de ligne pour démolir les châteaux, ravager les terres et surtout s'emparer des charriers » (dans lesquels les redevances féodales étaient consignées).

C'est la panique qui parle — non l'enthousiasme. Mais — que proposent ces farouches révolutionnaires du Tiers-Etat en constatant les faits de la Jacquerie ?

Consultez le *Moniteur*, et vous y verrez qu'ils sont

venus à la séance pour demander une loi *protégeant les nobles contre les paysans insurgés*. Heureusement, les nobles sont mieux renseignés sur l'état des campagnes. Ils sentent qu'il y va de leur peau. Ils comprennent que le gouvernement est impuissant et qu'une loi de plus n'arrêtera pas la Jacquerie, que tous leurs privilèges vont sombrer à la fois. Et ils cherchent à sauver l'essentiel en sacrifiant « sur l'autel de la Patrie » ce qui n'a pas de valeur : ils s'empressent de renoncer aux servitudes *personnelles*, — celles que les paysans ne paient plus depuis sept ou huit mois ; ils renoncent à la justice seigneuriale qu'ils ne peuvent plus exercer, puisque la justice paysanne prime en ce moment.

Après toutes ces abdications, que décide l'Assemblée Constituante ?

Elle déclare que les droits féodaux sont abolis : c'est ainsi que commence son décret. Mais cinq ou six lignes plus loin, elle nous apprend qu'elle n'abolit que ce qui n'existe plus — les servitudes *personnelles*, — celles qui — les rapports des intendants le constatent — n'étaient plus exécutées depuis 1788, celles dont Chassin nous dit que pour les rétablir il eût fallu assiéger chaque village séparément, — et encore !

Quant aux servitudes *réelles* — champarts, terriers, agriers comptants, les seules qui aient encore une valeur pécuniaire, le décret du 4 août les maintient intégralement. Les paysans auront seulement le droit de les racheter, *s'ils s'entendent sur le prix du rachat avec leurs seigneurs*. Ainsi l'Assemblée révolutionnaire fait moins sous ce rapport que le gouvernement russe en 1861. Elle ne rend pas le rachat obligatoire ; elle ne détermine pas le prix de rachat : « Entendez-vous avec vos seigneurs. S'ils veulent vous laisser racheter les redevances féo-

dales, tant mieux ! S'ils ne le veulent pas, tant pis ! Mais payez, payez immédiatement ; et si vous ne payez pas, les municipalités seront chargées de vous mettre à la raison.

Voilà l'essence des fameux décrets des 3, 6, 8, 10 et 11 août. Vous comprenez maintenant pourquoi pas un, pas un seul des historiens de la Révolution n'a donné le texte de ces décrets. Ils s'en sont bien gardés.

« Le mécontentement est général dans les campagnes, à la suite des décrets » écrivait cette réactionnaire Mme de Staël. « Si on ne les améliore pas, la Jacquerie va recommencer. »

Et la Jacquerie recommençait de plus belle.

Au fond, les décrets d'août n'étaient que des déclarations de principes. Ces législateurs, si nets de style, si clairs lorsqu'ils rédigeaient des lois concernant l'organisation politique de l'autorité bourgeoise, se bornaient à des phrases lorsqu'il s'agissait d'entamer un des privilèges économiques qu'ils partageaient avec les nobles.

Aussi n'ont-ils hâte de promulguer les décrets. Le roi ayant refusé sa sanction, ils ne le pressent pas d'obéir. Il faut que le peuple, les femmes amènent le roi à Paris au 3 octobre pour qu'il se décide à donner sa sanction. Mais même après l'avoir obtenue, l'Assemblée se borna à envoyer les décrets aux parlements, et le fait est qu'ils n'ont jamais été dûment promulgués.

Cependant, les paysans, en apprenant vaguement qu'il avait été question des redevances féodales à Versailles, y virent un nouvel encouragement. Ils prolongèrent la Jacquerie, si bien qu'en février 1790,

le comité des rapports constatait que l'insurrection paysanne continuait toujours, que le Quercy, le Rouergue, le Périgord, la Basse-Bretagne étaient en feu — que l'insurrection avait marché vers l'Ouest. Il demandait que l'on expliquât enfin d'une façon précise quels droits féodaux sont abolis, lesquels sont maintenus. Et il réclamait des mesures de rigueur contre les paysans. Que fit l'Assemblée Nationale ? Elle exprima ses regrets, envoya son approbation aux municipalités qui pendaient sommairement les paysans révoltés, ordonna de rappeler le décret du 10 août, un décret draconien contre les « brigands ».

Ce ne fut qu'en mars 1790 qu'elle se décida à préciser quels étaient les droits féodaux abolis. Mais encore en juin de la même année elle faisait une loi, au terme de laquelle ceux qui ne paieraient pas les dimes, les champarts et les agriers comptants seraient punis sévèrement. Quoi ! ceux qui auraient seulement parlé contre ces redevances seraient livrés à la rigueur de la loi martiale (1).

Heureusement, la France n'avait pas de gouvernement. Les assemblées se succédaient, les chefs se pavanaient et se donnaient du galon en province comme à Paris, mais leur pouvoir n'était pas réel. La Jacquerie continuait, et les droits féodaux s'abolissaient de fait, lors même que la loi les maintenait encore.

Veut-on savoir quand ils furent abolis, sans rachat, par la loi ? — Le 14 juin 1792, par un coup de jarnac à l'Assemblée. Au moment où il ne restait dans la salle que 200 députés de la gauche sur 497,

(1) Les historiens se gardent de mentionner ce décret. On le trouve dans le *Moniteur*.

ils se hâtèrent de bâcler une loi reconnaissant le fait déjà accompli.

Et on nous parle des principes de 1789 ! du rôle des assemblées révolutionnaires ! — Mensonges, fables, inventés pour mener les troupeaux humains !

VI

On sait qu'en France, comme partout en Europe, les communes possédaient jadis *le sol* du territoire. Le seigneur — baron, comte ou duc — n'avait droit qu'à un certain nombre de journées du travail des cultivateurs établis sur les terres soumises à sa juridiction et aux amendes judiciaires ; en échange de quoi il était obligé d'armer et d'entretenir des cavaliers et fantassins pour les besoins de guerre.

Il fallut plus tard toute la casuistique du droit romain, commenté et interprété par les légistes, pour doter les seigneurs du moindre lopin de terre, dont jadis ils n'étaient pas plus propriétaires que l'empereur d'Allemagne ou de Russie ne l'est du sol russe ou allemand.

On sait aussi que durant toute la deuxième moitié du moyen âge, les seigneurs ont cherché et réussi à accaparer la plus grande partie des terres jadis communales.

Cependant au XVIII^e siècle les Communes possédaient encore d'immenses espaces de terres qui furent l'objectif permanent des convoitises des seigneurs d'une part, et des paysans enrichis — des bourgeois du village — d'autre part. Pendant le XVIII^e siècle, les seigneurs faisaient la loi, et ils en

profitèrent largement pour s'approprier les terres communales sur une vaste échelle. Ils firent ce que les seigneurs anglais ont fait pendant les cent années dernières, et font encore, en s'emparant des meilleurs morceaux, laissant les Communes plaider des causes qu'elles sont sûres de perdre.

Eh bien, lorsque la Révolution commença par des émeutes dans les villages, les paysans avaient deux buts principaux : l'abolition des redevances féodales et la rentrée en possession des terres volées par les seigneurs laïques et ecclésiastiques.

Nous avons vu comment les révolutionnaires s'y prirent pour conserver autant que possible le serfage ancien, — leur action eut le même caractère quant à la reprise des terres communales.

Les paysans profitaient du désarroi jeté dans le gouvernement pour rentrer en possession des terres, et les révolutionnaires bourgeois, pour lesquels les historiens ont toutes les tendresses, les en empêchaient par tous moyens. Et lorsque, malgré des lois farouches contre ceux qui « portaient atteinte à la propriété », les paysans eurent repris néanmoins une bonne partie des terres communales, — voici ce que firent les bourgeois pour garder le « butin entre les mains.

Jusqu'à Turgot, les villages français étaient organisés à peu près comme le sont encore les villages russes. Il y avait l'assemblée plénière de *tous* les chefs de ménage pour discuter en commun les affaires de la commune. C'était le *mir*, tel qu'on peut le voir décrit par Lavelaye pour la Russie et par Babeau pour la France. Le village répartissait la possession temporaire des terres communes ; il y avait même en certains endroits la répartition des champs cultivés, telle qu'elle se fait encore en

Russie. Le village entier était responsable du paiement des impôts.

Turgot changea tout cela.

La responsabilité commune fut abolie et, sous prétexte que les assemblées plénières étaient « trop tumultueuses », cet ami de l'ordre bourgeois, dont les bourgeois font aujourd'hui un grand homme, les annula d'un trait de plume. Il les remplaça par des assemblées *élues*, dont les quelques membres étaient pris parmi les notables du village. Les prolétaires paysans — ceux qui n'avaient ni bœuf ni charrue et ne cultivaient qu'un petit lopin à la bêche (ils étaient fort nombreux), perdirent ainsi toute influence sur l'aménagement des biens communaux.

Turgot fit ce que les bourgeois russes essaient de faire, et ce qu'ils feront le jour où ils auront la haute main dans la législation du pays.

La Révolution ne fit que reprendre l'œuvre de Turgot. Elle aussi s'empressa d'établir une distinction entre citoyens *actifs* et citoyens *passifs*. Les premiers seulement — c'est-à-dire, les riches — eurent droit de vote dans les affaires nationales ou municipales. Et le même système fut appliqué aux terres communales. Le pouvoir politique et le pouvoir économique marchant toujours la main dans la main, lorsqu'une partie des terres communales fut reprise par les paysans, l'Assemblée Législative s'empressa d'autoriser les Communes — ou plutôt les Conseils communaux, élus par les riches, — à *vendre* les biens communaux.

C'était précisément ce que les petits bourgeois convoitaient depuis longtemps. Immédiatement les meilleures terres passèrent en leurs mains.

Mais les prolétaires ne l'entendaient pas ainsi, et c'est alors que dans chaque village une lutte s'engagea entre les riches et les pauvres. Là où les pauvres se sentaient d'attaque, ils envahissaient la municipalité à coup de trique, s'installaient à sa place, déchiraient les actes de vente.

Et comme la force était parfois de leur côté, ils obligèrent la Législative de suspendre la vente des biens communaux. Mais les bourgeois se rattrapaient en votant — on le croirait à peine — le partage des biens communaux à part égale *entre les citoyens actifs seulement*.

Les pauvres des campagnes étaient exclus du partage ; les familles qui n'avaient que le pré communal pour y faire paître quelques moutons et la forêt communale pour y ramasser le petit bois, se voyaient privées de cette dernière ressource. Elles quittaient le village et allaient en ville grossir les rangs du prolétariat industriel.

C'était précisément ce qu'il fallait aux bourgeois. Ils rêvaient la grande industrie, le commerce lointain. L'idéal de Robespierre et de Saint-Just, nous l'avons dit, c'était la Constitution anglaise et l'industrie anglaise — industrie pour laquelle il fallait un prolétariat, des millions de misérables n'ayant pas quinze jours assurés devant eux et forcés de se vendre à raison d'un ou deux francs par jour. Il les fallait sans ressources et sans organisation aucune ; les jurandes une fois abolies, la bourgeoisie s'empressa de voter des lois draconiennes contre les coalitions d'ouvriers — réputées anti-patriotiques — et les grèves.

Par ce partage des terres communales entre les riches seulement, la bourgeoisie tirait deux lièvres à la fois ; elle intéressait à sa Révolution les paysans influents, et elle créait le prolétariat nécessaire à l'industrie (1).

(1) On n'a jamais expliqué la terrible insurrection de la Vendée.

Heureusement, la Jacquerie des déshérités reprit avec une nouvelle vigueur, contre les accapareurs bourgeois cette fois-ci; la lutte se traduisit à la Convention par l'insurrection de quelques sections de la Commune, la destitution du précédent conseil de la Commune et le massacre des Girondins.

Pendant ce court intervalle du triomphe des anarchistes, le peuple réussit à forcer la Convention de voter une loi d'après laquelle les terres reprises aux seigneurs par les communes, seraient partagées à parts égales entre *tous* les habitants du village. Mesure égalitaire à première vue, mais si mauvaise au fond, que ce décret n'a jamais été exécuté. Les prolétaires des campagnes préféraient garder leur part dans le champ communal que d'entrer en possession d'un lopin de terre — le moins bon évidemment

Quiconque connaît un peu l'histoire sait que toutes les guerres réputées religieuses ont toujours eu pour mobile une question d'ordre économique. Les boucheries des Hussites, les soulèvements du temps de la Réforme, voire même les auto-da-fé de l'Inquisition, eurent des causes économiques.

La Vendée ne doit pas faire exception à la règle. Et nous sommes persuadé que, lorsque l'histoire de la Vendée aura été faite par d'autres que des monarchistes d'une part et des révolutionnaires bourgeois d'autre part, on verra que cette insurrection formidable eut pour cause la haine contre les décrets bourgeois des législateurs de la Révolution. Les terres communales doivent y avoir été pour beaucoup. Quant à la religion, au Roi, à la Fleur de Lys etc., ce n'étaient certainement que des *emblèmes* du malaise économique. Mais, que voulez-vous qu'on sache là-dessus tant que les historiens ne tiennent aucun compte des origines des mouvements populaires et se bornent à copier pour 1789-93. *Les Amis de la Liberté!* Aucune histoire de la grande Révolution ne mentionne même les décrets relatifs à ces questions des droits féodaux et des terres communales: il faut les chercher chez Dalloz, ou dans les recueils de lois. Deux explorateurs seulement, deux Russes (Vassiltchikoff et Karéeff) ont cherché à faire la lumière sur ce sujet. Encore ce dernier n'a-t-il étudié dans les archives que les débuts de la Révolution, et le premier, écrivant en Russie, n'a-t-il pu consulter que les documents de seconde main. Quant aux bourgeois français, ils tiennent à jeter le voile sur l'œuvre de leurs grands pères et à abasourdir le peuple de grands mots pour mieux l'exploiter la prochaine fois.

— dont bientôt ils auraient dû se séparer faute de pouvoir le cultiver. C'est ainsi que les communes conservèrent, malgré les édits de la farouche Convention, des millions d'hectares de terres communales.

Ajoutons, pour finir, que « l'ordre » fut bientôt rétabli par Robespierre qui fit guillotiner des anarchistes — c'est ainsi qu'on appelait dès lors les Hébertistes et tous les révolutionnaires irrespectueux de la propriété bourgeoise, et que les lois contre les accapareurs, le *maximum* du prix des denrées et le cours forcé des assignats, n'étant toujours qu'un compromis, continuèrent de maintenir la propriété bourgeoise tout en la limitant très modestement.

Mais cette limitation prit fin, on le sait, lorsque le parti des jacobins, resté maître de la situation, mais abandonné par les révolutionnaires du peuple, sombra lui-même dans le coup d'Etat thermidorien (1).



(1) Voyez Mignet.

IMPRIMERIE DE *La Récolle*, 140, RUE MOUFFETARD, PARIS.

LA RÉVOLTE

ABONNEMENTS

EN AVANCE À LA RÉVOLTE

1 an	10
6 mois	6
3 mois	3
15 jours	1
10 jours	0.80
5 jours	0.50
3 jours	0.30
1 jour	0.10
1 an	10
6 mois	6
3 mois	3
15 jours	1
10 jours	0.80
5 jours	0.50
3 jours	0.30
1 jour	0.10

LA RÉVOLTE

ORGANE COMMUNISTE-ANARCHISTE

Paraissant tous les 8 jours avec un supplément littéraire

Administration : 140, rue Mouffetard

Prix : 10 centimes le numéro

ABONNEMENTS

FRANCE : Un an, 6 fr. — EXTÉRIEUR, 8 fr.

EN VENTE A LA RÉVOLTE:

Le Révolté , septième, huitième et neuvième année, cartonné, chaque.....	5 »
La Révolte , première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième année, chaque.....	6 »
Mémoires de la Fédération juras-sienne	2 »
La Société au lendemain de la Révo-lution , prise dans nos bureaux.....	» 60
Supplément littéraire de la « Révolte » collection complète, 1 ^{er} et 2 ^e volumes.....	10 »
Le Salariat	» 10
Esprit de Révolte	» 10
Les Prisons	» 10
Les Paroles d'un Révolté	1 25
Evolution et Révolution , 6 ^e édition (30 ^e mille)* Elisée Reclus.....	» 10
La Conquête du Pain , Kropotkine.....	2 75
La Loi et l'Autorité	» 10
Un Siècle d'Attente , Kropotkine.....	» 10
La Peste Religieuse , J. Most.....	» 05
Portraits de Bakounine et Proudhon , Novembre 1887 (eau forte).....	» 50
La Société mourante et l'Anarchie , J. Grave.....	2 75
L'Anarchie dans l'Evolution socia-liste	» 10
Dieu et l'Etat , Bakounine.....	1 »
Prise dans nos bureaux.....	» 60
L'Agriculture	» 10
Défense de G. Etiévant	» 10